

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS  
CELLULE INFRASTRUCTURES

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BATSHAMBA-TSHIKAPA  
SECTION LOVUA-TSHIKAPA : APPUI A LA CELLULE INFRASTRUCTURES EN  
MATIERE DE SUIVI-EVALUATION

**Termes de référence**

**Pour le recrutement d'un Consultant individuel en Suivi-Evaluation**

**1 Contexte et justification**

**1.1 Introduction :**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du projet d'aménagement de la route Batshamba-Tshikapa, section Lovua-Tshikapa (56 km) y compris la construction du pont sur la rivière Kasai (160 ml), avec réservation de la fibre optique dans la province du Kasai (dans l'ex province du Kasai Occidental).

Le projet d'aménagement de la route Batshamba-Tshikapa, Section Lovua-Tshikapa, s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation progressive de la Route Nationale1 (RN1) Banana – Matadi – Kinshasa – Kikwit – Batshamba – Tshikapa – Kananga – Mbuji-Mayi – Mweneditu – Kamina – Kolwezi – Likasi – Lubumbashi – Kasumbalesa – Sakania (3.130 km). A terme, l'exécution de cette section permettra de disposer d'une route entièrement revêtue entre Matadi et Tshikapa. L'exécution du projet s'étendra de janvier 2013 à décembre 2019, pour un coût total estimé à 69,48 MUC.

**1.2 Objectifs :**

La finalité de ce projet est d'améliorer le niveau de service fourni à travers la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Kinshasa – Tshikapa, ainsi que les conditions de vie des populations dans la zone du projet, afin de contribuer à la promotion de l'activité économique, mais également à l'aménagement du territoire, principalement l'axe Océan Atlantique – Kinshasa – Lubumbashi – Zambie ; et sur des tronçons situés dans les provinces du Kasai et Kasai (dans l'ex Kasai Occidental) et du Kasai Oriental, conformément à la stratégie du Gouvernement. L'objectif sectoriel de ce projet est de contribuer au désenclavement des Provinces du Kwango, Kwilu (dans l'ex Bandundu) et du Kasai, Kasai central (ex Kasai Occidental) et à leur connexion à la province capitale de Kinshasa et d'améliorer les conditions de vie des populations dans la zone du projet.

Son objectif spécifique est d'améliorer le niveau de service de la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Kinshasa-Tshikapa.

**1.3 Description et Principales activités**

Le projet porte sur : (A) l'aménagement de la RN1 entre Lovua & Tshikapa (56 km) y compris la construction du pont sur la Rivière Kasai (160 ml) avec réservation du passage de la fibre optique; (B) la réhabilitation de 100 km de pistes rurales connexes, d'infrastructures connexes; (C) – l'appui institutionnel; (E) – l'indemnisation des personnes affectées par le projet les travaux d'aménagement de la section de route « Pont Lovua-Tshikapa ».



**Composante 1** : Réhabilitation de la RN1 entre Lovua et Tshikapa

- *Les activités prévues de la composante 1* : (i) Travaux de la route principale : a.1) Travaux de revêtement de la section Pont de Lovua – Tshikapa (56 km), y compris électrification par lampadaire solaire de la traversée de la Ville de Tshikapa (9,2 km/RN1), réservation du passage pour la fibre optique et mise en œuvre du PGES ; a.2) Construction du pont sur la Rivière Kasai (160 ml) avec réservation du passage de la fibre optique ; a.3) Réparation des deux ponts métalliques existants dans la ville de Tshikapa (Kasai : 156 ml et Tshikapa : 48 ml) ; a.4) Contrôle et surveillance des travaux et sensibilisation au VIH-SIDA, à la protection de l'environnement et à la sécurité routière et aux dangers liés à l'extraction minière ; (ii) Mise en œuvre du PGES ; (iii) Contrôle et surveillance des travaux et sensibilisation des populations de la ZIP et des opérateurs.
- *Principaux résultats attendus escomptés de la composante 1* : Le rapprochement des populations vivant dans la ZIP de l'agglomération de Tshikapa par l'aménagement de la route, de la construction d'un nouveau pont et de la réhabilitation des anciens ponts existants. Les populations de la ZIP vont bénéficier des sensibilisations au VIH-SIDA, à la protection de l'environnement et à la sécurité routière.

**Composante 2** : Aménagement Connexe.

- *Les activités prévues de la composante 2* : (B) – (b.1) - Réhabilitation de 100 km de pistes rurales connexes ; b.2 Réhabilitation d'infrastructures connexes (Réhabilitation d'écoles et de centres de santé, de pavillons de l'Hôpital de Référence de la Ville de Tshikapa et de 2 marchés ; Aménagement de forages et protection de sources d'eau)
- *Principaux résultats attendus escomptés de la composante 2* : Le projet contribuera : (i) à l'amélioration de la circulation des personnes et des biens sur la RN1 ; (ii) à l'amélioration de l'accès aux marchés et aux services santé et administratifs et ; (iii) à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'influence.

**Composante 3** : Appui Institutionnel

- *Les activités prévues de la composante 3* : (C) - c.1 Audit de sécurité routière sur la RN1 ; c.2 Suivi de l'impact socio-économique du projet ; c.3 Audit comptable et financier du projet ; Recrutement de 3 Experts (1 Ingénieur OA ; 1 Expert en Suivi-évaluation & 1 Comptable) ; c.4 Acquisition d'un véhicule Pick-Up 4/4 ; c.5 Appui au fonctionnement de la CI (OE) ;
- *Principaux résultats attendus escomptés de la composante 3* : Le projet bénéficiera d'un audit financier et connaîtra le renforcement de capacité de l'OE.

**Composante 4** : Indemnisation des personnes affectées par le projet les travaux d'aménagement de la section de route « Pont Loange-Pont Lovua ».

- *Principaux résultats attendus escomptés de la composante 4* : Toutes les personnes affectées par le projet sont indemnisées.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation permettant de réaliser: (i) le suivi de l'exécution des activités des différentes composantes ci-dessus citées, et (ii) le suivi-évaluation de son impact socio-économique. Le suivi de l'exécution sera assuré par la Cellule Infrastructures (CI) et le suivi-évaluation de son impact socio-économique par l'Institut National de la Statistique (INS).

Les présents Termes de référence concernent le recrutement d'un Expert en suivi-évaluation en renforcement de l'Unité de gestion du projet pour la mise en place et le suivi du dispositif de suivi-évaluation du projet d'aménagement de la route Batshamba-Tshikapa, section Lovua-Tshikapa y compris la construction du pont sur le Kasai, suivant les éléments caractéristiques contenus dans le rapport d'évaluation disponible sur le site de la CI « [www.celluleinfra.org](http://www.celluleinfra.org) »



## 2 Mandat du Consultant individuel en Suivi-Evaluation :

2.1 Sous la supervision du Chef de Projet, l'expert en Suivi-Evaluation est appelé à appuyer la CI en général, et la cellule S&E (CSE) en particulier, pour la mise en place d'un système d'information efficace d'aide à la prise de décisions en temps récl. Plus précisément, dans le cadre de son mandat, il aura à réaliser les actions suivantes :

- (i) Produire, à sa prise de fonction, un rapport de premier établissement dans lequel (a) il fait le point sur la situation du suivi-évaluation des projets au sein de la cellule en soulignant les points forts et les faiblesses auxquelles son appui devra contribuer à atténuer, (b) indique les grandes lignes de son plan d'action durant son mandat, et (c) indiquer les principaux produits et outils qu'il compte laisser au profit des cadres de la CI à la fin de son appui.
- (ii) proposer un tableau de bord sur le suivi des indicateurs de réalisations (physiques et financières) et ceux de résultats (effets /impact) des projets de transport mis en œuvre par la CI,
- (iii) superviser les travaux en cours, au niveau de la CI par l'INS, pour le suivi-évaluation de l'impact socio-économique des projets Pont Loange-Lovua, Lovua-Tshikapa et Tshikapa-Kamuesha,
- (iv) monter une base de données en S&E,
- (v) contribuer à la documentation et à la production des différents rapports de suivi sur les réalisations de la CI en matière de S&E des projets de transport, et
- (vi) s'occuper de l'assurance qualité des données produites en matière de S&E.
- (vii) Au terme de son mandat, l'expert devra produire un document de capitalisation des expériences de la CI en matière de S&E des projets routiers. Document devant servir de Manuel de S&E de l'impact socio-économique des projets routiers.

## 2.2 Mettre en œuvre le Système de Suivi-Evaluation

Parmi les activités qu'il devra réaliser pour rendre opérationnel le dispositif de S&E qu'il doit mettre en place, on peut citer :

- Assurer la mise en œuvre opérationnelle du Suivi-Evaluation (révision et actualisation régulières des questions sur la performance, les indicateurs, les méthodes, les schémas et les processus d'analyse) et aider les autres parties prenantes dans l'accomplissement des tâches y relatives ;
- Participer à l'élaboration des PTBA sur la base des résultats atteints lors de l'exercice précédent ;
- Examiner les rapports sur le suivi, les analyser et trouver les causes des blocages éventuels dans la mise en œuvre du projet ;
- Faire des visites de terrain régulières avec les responsables des volets, collaborer avec eux y compris les partenaires en charge de la mise en œuvre des activités pour assurer un suivi qualitatif des activités du projet afin d'avoir suffisamment d'éléments permettant d'éclairer les résultats atteints du projet, et pour soutenir la mise en œuvre opérationnelle du SSE, et en identifier les adaptations éventuelles ;
- Consolider les rapports d'activités sur la base des rapports fournis par chacun des responsables de composantes, rédiger le rapport annuel de Suivi-Evaluation sur la base des données fournies par les agents décentralisés de Suivi-Evaluation ;
- Informer et collaborer avec les missions externes de supervision et d'évaluation des organismes de financements, en analysant les rapports de suivi et en faisant part de ses connaissances personnelles de la situation sur le terrain ;



- Organiser et donner une formation de mise à jour en Suivi-Evaluation au personnel du projet et à celui des partenaires de mise en œuvre, aux organisations locales et aux bénéficiaires et acteurs concernés ;
- Animer la diffusion régulière des conclusions tirées des travaux de Suivi-Evaluation auprès du personnel du projet, des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires et acteurs concernés ;
- Rendre compte régulièrement au Chef de projet et Chargé de Suivi-Evaluation de la CI, souligner les sujets de préoccupation et contribuer à la préparation de la documentation sur le Suivi-Evaluation à examiner lors des réunions de supervision ;
- Participer aux missions de revues externes et faciliter l'accès des membres de l'équipe aux données du Suivi-Evaluation.

### 3 Profil requis du Consultant en Suivi-Evaluation :

L'expert en S&E devra satisfaire aux critères ci-dessous :

- un diplôme d'études supérieures au moins équivalent au niveau BAC+5 ans en économie, gestion et administration, sociologie, statistique, ou équivalent ;
- une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, dont 3 ans dans le domaine de Suivi-Evaluation des projets/programmes financés par les bailleurs des fonds ;
- une expérience dans la conception et la mise en place de système de Suivi-Evaluation de projet (minimum 2 projets) ;
- une expérience dans la conception et la mise en œuvre des outils de collecte, compilation et diffusion des données (minimum 2 projets) ;
- une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
- une grande capacité d'initiative et un excellent esprit de travail en équipe serait un atout;
- une grande capacité d'animation serait un atout.

### 4 Calendrier et durée de la mission

Le démarrage de la mission est prévu janvier /2016 pour une durée de 24 mois, renouvelable si les prestations du consultant sont jugées satisfaisantes par la Coordination de la CI. Le contrat sera soumis à une période probatoire de 3 mois.

### 5 Lieu de la mission

La mission est prévue à la Cellule Infrastructures à Kinshasa en RDC. Des missions ponctuelles sur le terrain seront nécessaires.

